

FEDERATION SPORTIVE ET GYMNIQUE DU TRAVAIL COMITE DEPARTEMENTAL DU HAUT-RHIN

E-Mail: <u>fsgt.haut-rhin@gmail.com</u> Site Internet: http://www.fsgt68.org/

COMMISSION REGIONALE DE CYCLISME D'ALSACE

Site Internet : <u>www.fsgt-cyclisme-alsace.fr</u> 62, rue de Soultz 68200 MULHOUSE Téléphone: 03.89.53.43.98.

Président

GEISSER Roland 42 Rue des Castors 68200 MULHOUSE 06.14.24.62.60. rollyucl.vtt@gmail.com MULHOUSE, 04/09/2020

IMPORTANT URGENT

Suite à la réunion de la Commission Régionale du 04/09/2020 nous avons la décision suivante :

La course du 13/09/2020 à Lure pour le Championnat Régional FSGT de contre la montre Alsace /Franche Comté à été annulé.

Pour conserver ce Championnat nous nous greffons sur une autre course « 2ème Duo VIDUSIEN » support du Championnat Régionale FSGT de l'Aube, comme nous arrivons en dernière minute il n'y aura pas de remise officielle sur place.

IMPORTANT:

Les inscriptions doivent être envoyées dès LUNDI je fais un mailing (demain) à tous les coureurs du 68 et aux présidents des départements 67/90/25 qui doivent faire le <u>relais</u> impérativement à leurs coureurs.

Je sais c'est très court ci-dessous les informations pour l'inscription et le règlement. Sur le classement de cette journée le premier alsacien ou Franc-Comtois dans chaque catégorie sera déclaré Champion.

Un maillot sera remis au <u>courant du mois de septembre / octobre</u> au premier (nombre de 3 participants minimum pour une attribution d'un maillot) et médaille au 1 or - 2^{ème} argent-3^{ème} bronze comme chaque année.

Je demande à Claude ou Florian de mettre les infos rapidement sur le site (je sais qu'ils peuvent être très réactifs.

Pour ce changement de dernière minute je vous demande aussi d'être réactifs envers vos licenciés qui sont à la recherche de course sur route.

La commission versera au club une subvention exceptionnelle (100€) à partir de 4 coureurs engagés sur cette compétition.

Salutation sportives

Roland GEISSER



Siret: 797 402 955 00018 Président : Mr BANTQUIN Frédéric 30 Le Parterre - 55190 Void Vacon 06 74 38 22 15 phenixteamcycling@orange.fr

2ème Duo Vidusien

Matin: CLM individuel/Support Championnat Régional FSGT CLM Après-midi: CLM par équipe de 2 Dimanche 13 septembre 2020 à Void-Vacon

Bulletin d'inscription épreuve CLM individuel

Course réservée aux coureurs licenciés de Fédérations FSGT, FFC, UFOLEP, FFTRI et NON LICENCIES (pour les non cation à

	entation d'un certificat médical obligatoire de moins de 3 mois établissant l'absence de contre-indic cyclisme de compétition).
• •	□ 6,6km (minime uniquement licenciés) □ 17km (cadet uniquement licenciés) □ 20km (à partir de junior)
	Minimes (F/G) né(e)s en 2006 et 2007
	Cadet (te)s né(e)s en 2004 et 2005
	Juniors nés en 2002 et 2003
	Coureurs nés entre 1981 et 2001 (Espoir/Sénior)
	Coureurs nés en 1980 et avant (Vétérans/Super Vétérans/Anciens)
	Féminines nées entre 2003 et 1985
	Féminines nées 1984 et avant
Cocher votre ca	tégorie
NOM: CLUB: N° TEL: ADRESSE C	PRENOM: DATE NAISSANCE: / / EMAIL: OMPLETE:
	ndividuelle Accident 2€/personne : □ oui □ non vant, j'ai lu le règlement de l'épreuve que j'accepte dans son intégralité <u>Signature</u> :
	Droits d'engagements :
	Contre la montre individuel (matin)
	GT : 6 €, minimes FSGT : 3 €.
	rations et non licenciés : 12 €
Assurance in	ndividuelle accident optionnelle 2€/personne

Bulletin d'inscription et règlement à retourner avant le 09/09/2020 (pas d'inscription sur place) avec le chèque bancaire à l'ordre de Phénix Team Cycling ou sur le site : https://www.payassociation.fr/2emeduovidusien Renseignements et engagements:

Mr BANTQUIN Frédéric 30 Le Parterre 55190 Void-Vacon 06 74 38 22 15 phenixteamcycling@orange.fr



30 Le Parterre - 55190 Void Vacon 06 74 38 22 15 phenixteamcycling@orange.fr

2ème Duo Vidusien

Matin: CLM individuel/Support Championnat Régional FSGT CLM Après-midi: CLM par équipe de 2 Dimanche 13 septembre 2020 à Void-Vacon

Bulletin d'inscription épreuve CLM par équipe de 2

Catégorie 1	Equipe féminine
Catégorie 2	Equipe mixte d'âges libres (à partir de 17 ans composée d'un homme et d'une femme).
Catégorie 3	Equipe avec gentlemen – de 40 ans (né en 1979 et après)
Catégorie 4	Equipe avec gentlemen + de 40 ans (né en 1978 et avant)
Catégorie 5	Equipe totalisant au moins 100 ans d'âge.
Catégorie 6	Equipe minime/cadet (uniquement licenciés)
Cocher votre catégorie	
	DATE NAISSANCE : / / EMAIL : TE : elle Accident 2€/personne : □ oui □ non ni lu le règlement de l'épreuve que j'accepte dans son intégralité <u>Signature</u> :
ΓIREUR: □ FSGT N° Licence: NOM: CLUB: N° TEL:	PRENOM: DATE NAISSANCE: / / EMAIL:

Inscription par équipe 24,00 € + assurance individuelle accident optionnelle 2€/personne

Bulletin d'inscription et règlement à retourner avant le 09/09/2020 (pas d'inscription sur place) avec le chèque bancaire à l'ordre de Phénix Team Cycling ou sur le site : https://www.payassociation.fr/2emeduovidusien

Renseignements et engagements:

Mr BANTQUIN Frédéric 30 Le Parterre 55190 Void-Vacon 06 74 38 22 15

phenixteamcycling@orange.fr



Siège social: 30 Le Parterre -55190 Void Vacon Siret: 797 402 955 00018 Président : Mr BANTQUIN Frédéric 30 Le Parterre - 55190 Void Vacon 06 74 38 22 15

phenixteamcycling@orange.fr

2ème Duo Vidusien Epreuve contre la montre individuel le matin Support Championnat Régional FSGT Contre la montre par équipe de 2 l'après-midi Dimanche 13 septembre 2020 à Void-Vacon REGLEMENT

Article 1

Course réservée aux coureurs licenciés de Fédérations FSGT, FFC, UFOLEP, FFTRI et NON LICENCIES (pour les non licenciés, présentation d'un certificat médical obligatoire de moins de 3 mois établissant l'absence de contre-indication à la pratique du cyclisme de compétition).

Article 2

Le contre la montre chronométré individuel est ouvert à toutes les catégories à partir de minimes (uniquement licencié) circuit de 6,6Km, cadet (uniquement licencié) circuit de 17km et à partir de junior circuit de 20km. Limité à 100 coureurs toutes catégories confondues.

Le contre la montre chronométré par équipe de 2 est ouvert à toutes les catégories à partir de junior, circuit de 20 km et pour les catégories minimes/cadets uniquement licenciés, circuit de 17km. Limité à 100 équipes toutes catégories confondues.

Article 3

Catégories Contre la montre individuel (matin) :

- *Minimes (F/G) né(e)s en 2006 et 2007*
- Cadet (te)s né(e)s en 2004 et 2005
- Juniors nés en 2002 et 2003
- Coureurs nés entre 1981 et 2001 (Espoir/Sénior)
- Coureurs nés en 1980 et avant (Vétérans/Super Vétérans/Anciens)
- Féminines nées entre 2003 et 1985
- Féminines nées 1984 et avant

Chaque concurrent(e) devra courir dans sa catégorie d'âge.

Catégories Championnat Régional FSGT Contre la montre individuel (matin) :

- Minimes (F/G) né(e)s en 2006 et 2007
- Cadet (te)s né(e)s en 2004 et 2005
- Juniors nés en 2002 et 2003
- Espoirs nés entre 1998 et 2001
- Seniors nés entre 1997 et 1981
- Vétérans nés entre 1971 et 1980
- Super Vétérans nés entre 1970 et 1961
- Anciens nés en 1960 et avant
- Féminines nées entre 2003 et 1985
- Féminines nées 1984 et avant

Chaque concurrent(e) devra courir dans sa catégorie d'âge.

Le Championnat Régional est ouvert aux adhérents dont la licence FSGT a été validée avant le 01 juillet 2020.

Catégories Contre la montre par équipe de 2 (après-midi) :

- Catégorie 1 : Equipe féminine
- Catégorie2 : Equipe mixte d'âges libres (à partir de 17 ans composée d'un homme et d'une femme).
- Catégorie 3 : Equipe avec gentlemen de 40 ans (né en 1980 et après)
- Catégorie 4 : Equipe avec gentlemen + de 40 ans (né en 1979 et avant)
- Catégorie 5 : Equipe totalisant au moins 100 ans d'âge.
- Catégorie 6 : Equipe minime/cadet (uniquement licenciés)

Engagement dans l'une des catégories ci-dessus à préciser sur la feuille d'engagement

Article 4

Droits d'engagements:

Contre la montre individuel (matin):

- Licencié FSGT : 6 €, minimes FSGT : 3 €.
- Autres fédérations et non licenciés : 12 €.

Contre la montre par équipe de 2 (après-midi) :

• 24,00 € par équipe.

Par chèque à l'ordre de Phénix Team Cycling avec l'engagement papier.

Les engagements seront clos le mercredi soir 09 septembre 2020. Aucun engagement ni règlement ne seront pris sur place.

La grille de départ sera visible sur la page Facebook :

<u>https://www.facebook.com/PHENIXTEAMCYCLING</u> à partir du samedi matin 12 septembre 2020

Article 5

Dossards:

Les dossards seront uniquement distribués aux coureur e/s munis d'un masque.

Respecter 1m de distance entre chaque personne.

Matin de 9h00 à 10h00.

Après-midi de 13h00 à 14h00.

Sous les Halles rue Notre Dame 55190 Void-Vacon.

Article 6

Horaire départ Contre la montre individuel (matin) :

- Premier départ minimes 10H30, départ toutes les 1 min..
- Ligne de départ : carrefour D140 D184 Ménil la Horgne (route le long de la RN4 direction la carrière Chardot TP).
- Départ pied à terre. Chaque coureur devra laisser 1,5m entre chaque participant avant de se mettre en position sur la ligne.
- Premier départ cadet + autres catégories 10H50, départ toutes les 1 min.
- Ligne de départ Rue Estienne à Void-Vacon (à côté du Proxi).
- Départ pied à terre. Chaque coureur devra laisser 1,5m entre chaque participant avant de se mettre en position sur la ligne.

Horaire départ Contre la montre par équipe de 2 (après-midi) :

- Premier départ petit parcours (17km) à 14h00 pour les minimes/cadets, départ toutes les 1 min.
- Premier départ grand parcours (20km) à 14h30, départs toutes les 2 mn.
- Ligne de départ Rue Estienne à Void-Vacon (à côté du Proxi).
- Départ pied à terre. Chaque équipe devra laisser 1,5m entre eux avant de se mettre en position sur la ligne.

La zone de départ n'est pas accessible au public.

Article 7

Un signaleur sera placé à chaque intersection pour vous indiquer l'itinéraire et vous donner priorité de passage. Vous devrez respecter le code de la route en toutes circonstances.

Article 8

Pour des raisons de sécurité, les voitures suiveuses sont interdites sur le parcours. Des véhicules de l'organisation feront le tour du circuit régulièrement.

Article 9

Un coureur ou une équipe dépassé ne devra pas « prendre la roue », mais devra laisser au moins 15 mètres avec le coureur ou l'équipe qui le précède. Si un coureur ou une équipe rattrape ce lui qui le précède, il double en laissant un minimum d'1m50 entre lui et le doublé. En cas d'infraction, des sanctions seront appliquées (pénalité, mise hors course).

Article 10

Port du casque obligatoire. Braquets limités pour les catégories minimes/cadets selon règlementation FSGT.

Article 11

Pour le contre la montre par équipe de 2, le temps de l'équipe sera pris sur le 2ème coureur à franchir la ligne.

Article 12

Arrivée sur le haut de la rue des Ormes à Void-Vacon.

Une fois la ligne franchie, le coureur quitte le parcours.

Un jury à l'arrivée : isolé, dans le respect des règles de distanciation.

Article 13

Il est interdit de s'échauffer aux abords des lignes de départ et arrivée et de repasser la ligne à contre sens.

Article 14

Sanitaires avec point d'eau et savon à la Salle Jean Louis Gilbert rue du stade 55190 Void-Vacon

Article 15

La remise des prix se tiendra Sous les Halles rue Notre Dame 55190 Void-Vacon vers 17h30/18h (Le tirage au sort pour le contre la montre par équipe de 2 se fera uniquement aux équipes présentes). Respecter 1m de distance entre chaque personne.

Article 16

Assurance Individuelle Accident:

Conformément aux dispositions de l'article L321-4 du Code du sport, les organisateurs insistent sur l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels la participation à cette manifestation peut les exposer. Il appartient aux participant(e)s de se garantir pour ce type de dommages. Les licencié(e)s doivent vérifier auprès de leur fédération qu'ils(elles)sont bien couvert(e)s de manière suffisante pour les dommages corporels encourus lors de leur participation à ce type d'épreuve. Dans le cas contraire, il est de leur intérêt, ainsi que celui des non-licencié(e)s, de souscrire au minimum à l'assurance proposée, ou à d'autres garanties auprès de l'assureur de leur choix.

Article 17

Les dossards ne sont pas à rendre. Le coureur n'a donc pas besoin de revenir vers la zone de départ.

Article 18

Respect des règles sanitaires en vigueur au jour de la compétition, qu'il s'agisse des règles relatives à la distanciation interpersonnelle ou aux rassemblements. https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus.

J'ai des symptômes (toux, fièvre) qui me font penser au COVID-19, je ne me rends pas à l'épreuve:

- Je reste à domicile, j'évite les contacts, j'appelle un médecin avant de me rendre à son cabinet ou j'appelle le numéro de permanence de soins de ma région. Je peux également bénéficier d'une téléconsultation;
- Si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires et signes d'étouffement, j'appelle le SAMU (15) ou j'envoie un message au numéro d'urgence pour les sourds et malentendants (114).

Les principaux symptômes :

- fièvre
- toux
- fatigue inhabituelle
- difficultés respiratoires, étouffements
- maux de tête
- perte de goût et de l'odorat
- courbatures
- parfois diarrhées







Renseignements et engagements: Mr BANTQUIN Frédéric 30 Le Parterre 55190 Void-Vacon 06 74 38 22 15 phenixteamcycling@orange.fr

Parcours: 6,6km





Parcours: 20km

